



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

***Enjeu numéro 1 pour 78 % des propriétaires asiatiques de dépanneur
La communauté chinoise se mobilise
pour que cesse la contrebande de tabac***

Montréal, dimanche, 7 juin 2009 – Face au fléau de la contrebande de tabac qui affecte de plus en plus la rentabilité des dépanneurs, la Coopérative de producteurs des dépanneurs de Montréal (CPDDM) -- la plus importante association de dépanneurs d'origine asiatique au Québec -- se joint officiellement à la croisade de l'Association canadienne et québécoise des détaillants en alimentation (ACDA-AQDA) pour une baisse des taxes excessives sur le tabac et des pressions accrues auprès des politiciens.

« *Nous sommes très heureux de compter sur l'appui de la communauté chinoise* », a souligné Michel Gadbois, vice-président principal de l'ACDA-AQDA. « *Leur pression va aider à faire comprendre aux élus que les dépanneurs sont un levier essentiel d'intégration des nouveaux arrivants et des immigrants investisseurs* », de déclarer ce dernier. « *S'ils ne sont plus rentables à cause du laisser-aller gouvernemental, nous risquons de perdre un des maillons les plus dynamiques de notre société* ».

Un sondage interne réalisé par l'ACDA-AQDA auprès de propriétaires de dépanneurs issus de la communauté chinoise a révélé à quel point la contrebande est devenue un problème sérieux. Sur 107 répondants à travers le Québec, 78 % ont indiqué que la contrebande est présentement leur préoccupation d'affaires la plus importante, loin devant d'autres enjeux comme le prix minimum de la bière (21 %). De plus, pour 59 % des propriétaires asiatiques sondés, la rentabilité du commerce a connu une baisse l'an dernier, ce qui est significativement plus que l'ensemble des dépanneurs du Québec (pour qui la proportion n'est que de 33 %). Enfin, la plupart (77 %) ont vu du tabac de contrebande chez leurs clients.

« *Les propriétaires chinois de dépanneur déplorent l'imposition de taxes excessives sur le tabac et souhaitent que les gouvernement fassent marche arrière pour protéger le réseau légal de distribution de tabac* », a indiqué M. Dawson Lee, président de la CPDDM. « *Nous sommes à mêmes de voir la progression effarante de la contrebande et on ne peut tolérer, comme société, qu'un marché illégal vienne mettre en faillite des commerçants honnêtes et travaillants qui paient leurs impôts* ».

Un premier rapport sur l'industrie des dépanneurs dévoilé en avril dernier par l'ACDA-AQDA a estimé que la contrebande de tabac fait perdre chaque année près de 2 G\$ de revenus et 260 millions \$ en profits aux dépanneurs, ainsi que 1,3 G\$ en taxes aux différents gouvernements. L'ACDA-AQDA a aussi publié la brochure « *Le temps d'agir* » sur la contrebande de tabac ainsi qu'une étude en début de semaine qui montre que les taxes excessives n'ont, au mieux, qu'un effet marginal sur la réduction du tabagisme. Toute l'information se trouve sur le site de l'ACDA/AQDA (www.acda-aqda.ca) et sur celui de la tournée : www.quebeccontrebande.com.

- 30 -

Source : Guy Leroux, ACDA-AQDA
Cell: (514) 993-1729
Courriel : gleroux@acda-aqda.ca